L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 3 DECEMBRE, 1884. 58eme Annee.

Pour nous Faire d'Etat de Propriétés Publiques.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DE LINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, QUATRIEME DISTRICT

En vertu du Mandement en moi adressé par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je transmet, à la porte principale de devant de la Maison de Cour où siège la Cour civile du District de la dite paroisse est tenue, situé sur l'allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M. le Lundi le jour de Décembre, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées toutes les propriétés immobilières pour lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes accessées dans les années 1883 et 1884, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 15ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dues, au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus.

Les noms de des dites délinquants pour de taxes, le montant de chaque item pour chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immobilières assumées à chacun, pour les taxes de [illegible] comme suit:—

GILBERT, JNO. M.—
Taxe de 1883, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la quatrième division de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Conti, Dauphine et Bienville, ensemble avec 25 et 26 de l'Ilet No. 218 la dite portion des lots No. 25 et 26 de l'Ilet No. 218 la dite portion des lots No. 25 et 26 de l'Ilet No. 218 la dite portion des lots No. 25 et 26 mesurent 32 pieds 6 pouces de front à la rue Jackson sur une profondeur de 90 pieds.

EVANS, MME ANNE—
Taxe de 1883, montant à.....$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chestnut, Hibble, Harmonie et Pleasant, désigné comme No. 14 de l'Ilet No. 189; le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de front à la rue Harmonie sur une profondeur de 126 pieds.

FENNANER, EDOUARD—
Taxe de 1883, montant à.....$12 60
Taxe de 1883, montant à.....12 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Constance, Washington et Quatrième, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 129; le lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 126 pieds 8 pouces 8 lignes; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Magazine et Quatrième.

FELTON, JNO. E.—
Taxe de 1882, montant à.....12c
Taxe de 1883, montant à.....12c
Une certaine portion triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans la quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Malpomène et Thalie, désignée comme un triangle de l'Ilet No. 464.

FARRELL, FRANK J.—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Foret, Sixième et Washington, désigné comme No. 37 de l'Ilet No. 340; le dit lot No. 37 mesure 112 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 300 pieds.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1883, montant à.....$2 10
Taxe de 1883, montant à.....2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, White, St. André et Joséphine, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 293; le dit lot No. 2 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue St. André sur 30 pieds de profondeur

FERNON, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à.....15c
Taxe de 1883, montant à.....15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, St. David, Pleasant et Harmonie, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 309; le dit lot No. 2 mesure 25 pieds de face à la rue St. David sur une profondeur de 105 pieds 2 pouces.

FIRMEL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à.....15c
Taxe de 1883, montant à.....15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, St. David, Pleasant et Harmonie, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 309; le dit lot No. 2 mesure 25 pieds de face à la rue St. David sur une profondeur de 105 pieds 2 pouces.

FIRMEL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à.....15c
Taxe de 1883, montant à.....15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, St. David, Pleasant et Harmonie, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 309; le dit lot No. 2 mesure 25 pieds de face à la rue St. David sur une profondeur de 105 pieds 2 pouces.

FOUCHER, FRANCOIS E.—
Taxe de 1882, montant à.....$30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chestnut, Dryades, St. André et Joséphine, désigné comme une portion de l'Ilet No. 220, la dite portion mesure 51 pieds de face à la rue Baronne et 48 pieds à l'arrière sur une profondeur de 124 pieds.

FOUCHER, CHAS. D.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 80
Taxe de 1883, montant à.....4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Foret, Sixième et Washington, désigné comme lot No. 37 de l'Ilet No. 340; le dit lot No. 37 mesure 112 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 300 pieds.

FINNERTY, MLLE MARIE—
Taxe de 1883, montant à.....$12 00
Une certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rousseau, Dryades, Toulouse et Tonti, désignés comme les lots Nos. 15, 16 et 17 de l'Ilet No. 278; la dite portion de chacun desdits lots mesure 32 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 120 pieds.

FINNERTY, MME M. E., ET J.—
Taxe de 1882, montant à.....$13 20
Taxe de 1883, montant à.....13 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Toulouse et Tonti, désignés comme les lots Nos. 17, 18, 19, 20 et 21 de l'Ilet No. 277, les dits lots Nos. 17 à 21 inclusivement mesurent 106 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 111 pieds 6 pouces.

FANNAGAN, JAMES C.—
Taxe de 1883, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Sixième, Dryades, Foucher et Thalie, désigné comme une portion de l'Ilet No. 486.

FINNERTY, MLLE MARIE—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Washington et Quatrième, désignés comme les lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 363; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 129 pieds.

FINNERTY, MLLE MARIE—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Washington et Quatrième, désignés comme une portion de l'Ilet No. 445; les dits lots sont situés l'un à côté de l'autre, sans rues Johnson, Galvez et Première.

FRIDAY, THOMAS—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Locust, Foret, Troisième et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1 à 9 inclusivement de l'Ilet No. 367; les dits lots Nos. 1 à 9 mesurent 127 pieds de face à la rue Foret sur une profondeur de 277 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Foret et Troisième.

FARRELL, MME MARGARET—
Taxe de 1882, montant à.....$5 40
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Sixième et Washington, désignée comme une portion du lot No. 14 de l'Ilet No. 8; la dite portion mesure 29 pieds 6 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 160 pieds.

FOSTER, MLLE SUSAN—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Constance, Pleasant et Harmonie, désigné comme lot No. 28 et la moitié du lot No. 24 de l'Ilet No. 223; le dit lot No. 28 et la moitié du lot No. 24 mesurent 26 pieds 5 pouces de face à la rue Pleasant sur une profondeur de 120 pieds.

FLOOD, EDMUND—
Taxe de 1882, montant à.....$15 00
Taxe de 1883, montant à.....15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Freret, Philippe et Josephine, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'Ilet No. 325; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 138 pieds.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à.....45c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Ste. Thalie et Erato désigné comme l'Ilet No. 501; le dit lot No. 501 mesure 2.5 pieds de face sur une profondeur de 200 pieds.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à.....45c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rousseau, Religieuse, Ste. Marie et St. André, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 87; le dit lot No. 1 mesure 34 pieds de face à la rue Ste. Marie, sur une profondeur de 88 pieds; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Ste. Marie et Rousseau.

GORMAN, MME PATRICK—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Water, Levée, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 7; le dit lot No. 18 mesure 25 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 80 pieds.

GREEN, MME W. J.—
Taxe de 1882 montant à.....$7 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rousseau, Levée, Adèle et St. André, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 82; le dit lot No. 6 mesure 45 pieds de face à la rue Adèle sur une profondeur de 70 pieds.

GOVERN, THOMAS—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Freret, Philippe et Josephine, désigné comme lot Nos. 1 à 5 de l'Ilet No. 325; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 138 pieds.

GORMAN, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à.....$7 40
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations, qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Freret, Philippe et Jackson, désignées comme lots Nos. 1 à 5 de l'Ilet No. 345; les dits lots 1 à 5 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 138 pieds.

GORMAN, THOMAS—
Taxe de 1883, montant à.....$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rousseau, Religieuse, Ste. Marie et St. André, désigné comme le lot No. 10 de l'Ilet No. 136; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 88 pieds.

GORMAN, VVE THOMAS—
Taxe de 1883, montant à.....$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rousseau, Religieuse, Ste. Marie et St. André, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 87; le dit lot No. 9 mesure 34 pieds de face à la rue Ste. Marie, sur une profondeur de 88 pieds; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues rues Ste. Marie et Rousseau.

GORMAN, MME PATRICK—
Taxe de 1883, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Water, Levée, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 7; le dit lot No. 18 mesure 25 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 80 pieds.

GRADY, MME MARY L.—
Taxe de 1883, montant à.....$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Laurel, Josephine et Jackson, désigné comme lot No. 30 de l'Ilet No. 183; le dit lot No. 30 mesure 29 pieds de face à la rue Josephine sur 129 pieds de profondeur.

GRANGER, MME L. B.—
Taxe de 1883, montant à.....$30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Constance, Josephine et St. André, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 136; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 108 pieds.

GERMAN EVANGELICAL LUTHERIAN ZION CONGREGATION—
Taxe de 1882, montant à.....$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Prytania, Harmonie et Pleasant, désigné comme une portion de l'Ilet No. 222; la dite portion mesure 50 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 150 pieds.

GOLGER, N. C.—
Taxe de 1882, montant à.....$72 00
Taxe de 1883, montant à.....72 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Prytania, Harmonie et Pleasant, désignée comme une portion de l'Ilet No. 222; la dite portion mesure 120 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 272 pieds; la dite portion forme l'encoignure des rues St. Charles et Harmonie.

FRERET, MME FANNY—
Taxe de 1882, montant à.....$48 00
Taxe de 1883, montant à.....48 00
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Toulouse, Robertson et Washington, désignés comme les lots Nos. 11 à 21 de l'Ilet No. 245; les dits lots Nos. 11 à 21 mesurent 253 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 85 pieds; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Baronne et Deuxième.

GOVILLE, ALCIDE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Troisième et Deuxième, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 315; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 115 pieds.

HIRSCH, VVE GEO. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, St. André et Adèle, désigné comme lot Nos. 7, 8 et 9 de l'Ilet No. 41; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Adèle sur une profondeur de 129 pieds.

HICKEY, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à.....$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Thomas, Jackson et Josephine, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 66; le dit lot No. 2 mesure 25 pieds de face à la rue Josephine sur une profondeur de 120 pieds.

HILLMAN, GEORGE—
Taxe de 1882, montant à.....84c
Taxe de 1883, montant à.....84c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Rochelaye, Troisième et Quatrième, désigné l'Ilet No. 466, le dit Ilet No 469 mesure 254 pieds de face sur une profondeur de 287 pieds

HAMILTON, VVE CHAS., No. 1—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....6 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, commençant à 80 arpents du fleuve et bornés des deux côtés par les lignes de l'ancienne habitation Livaudais et prolongés jusqu'à ce que les dites lignes se joignant et fassent la pointe contenant en tout, par estimation, 177½ d'arpents.

HICKEY, VVE JNO. CAIN—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Une portion d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Troisième et Quatrième, désignée comme une portion du lot No. 2 de l'Ilet No. 113; la dite portion du lot No. 2 mesure 124 pieds de face à la rue Quatrième sur une profond sur de 134 pieds.

HEPLER, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
L'arrière portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Hall-ière et Quatrième, désignée comme une portion des lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 113; la dite arrière portion des lots Nos 9 et 10 mesure 16 pieds 10 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 64 pieds.

HOFFMAN, MME JEANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$13 60
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Camp, Sixième et Septième, désignés comme les lots Nos. 14, 15et 16 de l'Ilet No. 153; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 60 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 160 pieds, le lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 160 pieds; le dit lot No. 14 forme l'encoignure des rues Magasins et Sixième.

HAGAN, MLLE CLARA M.—
Taxe de 1882, montant à.....$27 00
Taxe de 1883, montant à.....27 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Colisée Prytania, Quatrième et Washington, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 477; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 77 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 126 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Prytania et Washington.

HAMILTON, E. J.—
Taxe de 1882, montant à.....$84 00
Taxe de 1883, montant à.....84 00
Trois certains lots de terre et une portion d'un autre certain lot ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Colisée, Prytania, Première et Philippe, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 et une portion du lot No. 7 de l'Ilet No. 201; les dits lots Nos. 4, 5 et 6 et la portion du lot No. 7 mesurent 106 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 183 pieds.

HARDIE, THOMAS L.—
Taxe de 1882 montant à.....$6 25
Taxe de 1883 montant à.....2 40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick, St. Denis, Septième et Sixième, désignés comme les lots Nos. 4, 5 et 6 de l'Ilet No. 282, les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 65 pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur de 140 pieds

HAWKINS, ELITE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. David, Liberté, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 314; le dit lot No. 6 mesure 80 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 135 pieds.

HIGINBOTHAM, SUC. HENRI—
Taxe de 1882, montant à.....$21 00
Taxe de 1883, montant à.....21 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Première et Deuxième, désignés comme les lots Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 116; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 60 pieds de face sur la rue Carondelet sur une profondeur de 118 pieds.

HANDLIN, WILLIAM H.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 80
Taxe de 1883, montant à.....4 80
Une portion d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Washington et Sixième désignée comme une portion du lot No. 14 de l'Ilet No. 276; la dite portion du lot No. 14 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Dryades sur une profondeur de 120 pieds.

HANDLIN, WILLIAM H.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 40
Taxe de 1883, montant à.....3 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Washington et Sixième, désignée comme une portion du lot No. 14 de l'Ilet No. 276; la dite portion du lot No. 14 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Dryades sur une profondeur de 120 pieds 6 pouces.

HERWIG, PHILIPPE F.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Laurel, Josephine et Jackson, désigné comme lot No. 30 de l'Ilet No. 183; le dit lot No. 30 mesure 29 pieds de face à la rue Josephine sur 129 pieds de profondeur.

HUBER, JNO. P.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rousseau, Religieuse, Ste. Marie et St. André, désigné comme le lot No. 1 de l'Ilet No 37; le dit lot No. 1 mesure 29 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 88 pieds.

GORMAN, VVE THOMAS—
Taxe de 1883, montant à.....$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rousseau, Religieuse, Ste. Marie et St. André, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 87; le dit lot No. 2 mesure 34 pieds de face à la rue Ste. Marie, sur une profondeur de 88 pieds; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues rues Ste. Marie et Rousseau.

GORMAN, MME PATRICK—
Taxe de 1883, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Water, Levée, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 7; le dit lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 80 pieds.

GRADY, MRS L. B.—
Taxe de 1883, montant à.....$30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Constance, Josephine et St. André, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 136; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 108 pieds.

GLUCK, JOHN—
Taxe de 1883, montant à.....$18 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Philippe et Première, désignés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'Ilet No. 276; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Philippe sur une profondeur de 90 pieds; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Philippe et St. Denis.

GINDER, JOSEPH—
Taxe de 1883, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, St. David, Liberté, Jackson et Josephine, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 320; le dit lot No. 4 mesure 21 pieds de face à la rue Jackson sur profondeur de 110 pieds.

GRASSEL, CHRISTIAN—
Taxe de 1882, montant à.....7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Water, Levée, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 7; le dit lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 80 pieds.

GLUCK, JOHN—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Philippe et Première, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'Ilet No. 276; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Philippe sur une profondeur de 90 pieds; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Philippe et St. Denis.

GRAHAM, L.—
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Jackson et Philippe, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 309; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 103 pieds.

HERWIG, P. H.—
Taxe de 1882, montant à.....$15 00
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Liberté, St. André et Felicité, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 329; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 110 pieds.

HINKS, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Liberté, Harmonie et Pleasant, désignée comme la moitié de l'Ilet No. 336.

HENDERSON, MME S.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Freret, Sixième et Washington, désignée comme une portion du lot No. 26 de l'Ilet No. 340; la dite portion du lot No. 26 mesure 14 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 125 pieds.

HARRISON, JOHN—
Taxe de 1882, montant à.....45c
Taxe de 1883, montant à.....45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Willow, Quatrième et Washington, désigné comme lot D de l'Ilet No. 367; le dit lot D mesure 26 pieds 9 pouces de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 129 pieds.

HAUGHERY, CHARLES—
Taxe de 1883, montant à.....$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Félicité et Ste. Marie, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 39; le dit lot No. 9 mesure 46 pieds 9 pouces de face à la rue Félicité sur une profondeur de 137 pieds.

HOWARD, VVE RICHARD—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Taxe de 1883, montant à.....12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Troisième et Deuxième, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 25; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 102 pieds de face à la rue Deuxième sur 140 pieds de profondeur; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Deuxième et Levée.

HOULIHAN, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Une certaine fraction de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse Félicité et Nun, désignée comme une fraction de l'Ilet No. 24; la dite fraction forme l'encoignure des rues Félicité et Religieuse.

HERWIG, PHILIPPE F.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Liberté, St. André et Felicité, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 329; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 110 pieds.

HERWIG, P. H.—
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick, St. Denis, Septième et Sixième, désignés comme les lots Nos. 4, 5 et 6 de l'Ilet No. 282, les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 65 pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur de 140 pieds.

GAINSLEY, ROBERT—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rousseau, St. André et Joséphine, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 268; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 102 pieds.

GLUCK, JOHN—
Taxe de 1883, montant à.....$18 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Philippe et Première, désignés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'Ilet No. 276; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Philippe sur une profondeur de 90 pieds; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Philippe et St. Denis.

GRAHAM, L.—
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Jackson et Philippe, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 309; le d